

# Conseil d'école du 18 octobre 2007

Ouverture de la séance à 20 h 30.

## Présents :

Personnel de la mairie : Mmes Billoud Anne-Marie, Grobon Nicole,

Représentant de la mairie : Michaud Michèle.

Parents élus : Mr Bourdon, Mmes Bonnet, Bonneton, Franck, N'Guyen Duc Long, Quarin, Tavel.

Enseignantes : Baudet Danuta, Henriette Aurélie, Legras-Maillet Séverine, Michel Pascale, Venet M.T.

Excusées : Mmes Bulin, Dosse, Perrier, Vogel.

## 1. Election parents d'élèves

Pour 4 classes : 9 représentants élus

176 parents inscrits

110 votants

6 nuls

## 2. Effectifs actuels

- Classe 1 : PS 24 + 2 rentrée de la Toussaint.
- Classe 2 : PS 6 MS 18
- Classe 3 : MS 11 GS 12
- Classe 4 : GS 25

Soit un total de : 96 + 2 (le 8 /11) enfants.

- Tout-petits : 0
- Petits : 30 + 2 = 32
- Moyens : 29
- Grands : 37

1 enfant de petite section doit arriver le 1<sup>er</sup> décembre.

## 3. Personnel

3 ATSEM à temps plein :

Martine BULIN avec la classe de Madame DANUTA le matin et avec la classe de Marie-Thé l'après midi.

Nicole GROBON avec la classe de Séverine.

Ghislaine PERRIER avec la classe de Pascale.

En temps que directrice, Séverine est déchargée de sa classe le lundi. Elle est remplacée par Aurélie Henriette.

1 stagiaire : Virginie Koch (IME) stage jusqu'au 27 novembre, rallongé jusqu'aux vacances de Noël.

1 stagiaire chez Marie-Thé à partir de janvier.

## 4. Financement :

Mairie : 43,17 euros par enfant et par an ; soit 4489,68 euro pour l'année 2007.

Sou des écoles : environ 3000 euros par an. Il finance les sorties, spectacles.

Coopérative scolaire : Nous remercions les parents qui ont versé une somme de 12 euros par enfant et par an. Elle sert à l'achat de petit matériel. Environ 300 euros par classe, le reste servant aux achats et abonnements collectifs ou à du matériel spécifique.

Subvention du conseil général : 1000,00 € en attente sur un projet de 3 ans.

## **5 . Sorties et actions culturelles**

Projet d'école : sur 3 ans. Il se termine cette année.

Le thème : Découverte de différentes cultures à travers les âges.

1<sup>ère</sup> année : les Indiens.

2<sup>ème</sup> année : le Pôle Nord.

3<sup>ème</sup> année : la Préhistoire.

Spectacle de Néroline financé par le sou des écoles.

Participation des enfants à la semaine du goût avec le foyer de l'amitié et la MAPAD

Confection de plats, dégustations et repas au restaurant. Le Vendredi, la classe de grande section fait du coloriage avec la MAPAD.

Au cours de l'année d'autres actions sont prévues avec les personnes du 3<sup>ème</sup> âge.

Mr et Mme DUMONT ont offert des tours de manège à tous les enfants de l'école. Nous les remercions.

## **6. Travaux et aménagements.**

Remerciements à la mairie pour les travaux et achats effectués.

Travaux pour la garderie périscolaire : 200 000 euros.

Réfection de la grande cour et nettoyage de la pelouse synthétique : coût 18 000 euros

Réfection des alentours de l'école : 5 000 euros

Un orme sera planté dans la cour des grands à la place du pommier.

Un devis pour un portail est en cours.

La machine à laver a été remplacée.

Le volet roulant de la classe de Madame DANUTA est fermé depuis les vacances de la Toussaint : il serait bien que quelqu'un vienne le réparer.

A voir : La vitre du tableau d'affichage est voilée : l'affichage se fait donc sur le liège en face de la porte d'entrée.

Pour les travaux sur l'école maternelle, tout doit être pensé dans une globalité : Toit, façades aménagements intérieurs

## **7 . Sécurité**

Alerte incendie avant la fin de l'année : effectuée le lundi 22 octobre.

Les extincteurs ont été vérifiés.

Visite de l'APAVE à l'intérieur des locaux.

La mairie va mettre en place des plots pour interdire l'entrée des voitures entre la crèche, la garderie et l'école car il est interdit de se garer derrière la crèche.

Les places de parking seront marquées vers l'école maternelle. Les parents sont dans l'attente d'un parking aux abords de l'école.

## **8. Questions et informations diverses.**

### **Sieste des enfants :**

Les petits dorment dans la salle informatique.

Les grands de Marie-Thé se reposent dans la salle de musique de la primaire sauf le lundi et voire d'autres jours car les salles sont de plus en plus utilisées par les primaires.

Les moyens de Pascale et Madame Danuta sont dans une des salles de motricité.

Les grands de Danuta restent dans sa classe.

Nous faisons une demande d'agrandissement de l'école pour avoir une salle de sieste qui resterait disponible en permanence permettant de libérer les autres salles. Les parents attendent une réponse écrite de la mairie spécifiant la prise en compte de la demande.

### **Cantine :**

Cuisine faite sur place par Anne-Marie Billoud.

Environ 30 à 45 enfants de maternelle par jour.

La surveillance des enfants entre 11 h 20 et 13 h 20 dépend de la mairie et non pas de l'école.

Il est important de signaler les régimes particuliers à Anne-Marie Billoud qui adapte les repas en fonction des cas particuliers.

Les panneaux anti-bruit seront remis.

Problèmes de chauffage récurrents.

Des problèmes de discipline et de politesse envers le personnel de la cantine ont été signalés ;

**Rappel** : pour que le repas reste un moment agréable, il doit être pris dans le calme et le respect de tous.

Il est rappelé aux parents de bien prendre les documents dans les casiers. Pour ceux qui ne viennent pas à l'école, nous rappelons qu'il est possible de fournir une pochette format A5 afin que nous glissions les informations concernant l'école.

Voir pour remettre le panneau d'affichage dans le hall.

Visite du Recteur, de l'Inspecteur académique et de l'Inspectrice de circonscription lors de la rentrée scolaire.

## **Communication avec les parents élus :**

Une boîte aux lettres électronique a été ouverte :

**[parents-eleves.mat@hotmail.fr](mailto:parents-eleves.mat@hotmail.fr)**

**La boîte aux lettres pour le courrier papier est toujours dans le hall de l'école.**

**Prochains conseils : 25/03 et 24/06.**

**Merci à toutes les personnes qui participent à la vie de l'école : parents, sou, intervenants (Foyer, MAPAD), garderie, cantine, ATSEM et stagiaires, mairie.**

**Fin de la séance : 23 h 30.**